

Risques majeurs :

Adoptez les bons Réflexes !



SAINT-MATHURIN

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques de votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 51 22 78 08
<http://www.saint-mathurin.com>
Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : 02 51 36 70 85



Les bons réflexes en toute situation

Préparez votre kit sécurité

- ⇒ Radio à piles
- ⇒ Lampes de poche (avec piles de rechange)
- ⇒ Réserve d'eau potable et de nourriture
- ⇒ Papiers personnels
- ⇒ Médicaments urgents
- ⇒ Vêtements de rechange
- ⇒ Couvertures
- ⇒ Matériel de confinement (gros adhésif, serpillière, etc.)



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



Evacuez ou confinez-vous

selon la nature du sinistre



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 90 MHz
France Bleu 99.9 MHz
RCF 93.9 MHz



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent



Transport de matières dangereuses

Un accident d'un camion Transportant des Matières Dangereuses (TMD) peut engendrer : explosion / incendie / nuage toxique.

Saint-Mathurin est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière, voie ferrée et canalisation de gaz.**

AVANT

- ⇒ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ⇒ Donnez l'alerte aux services de secours

Dans le message d'alerte, précisez : le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...); décrire les panneaux présents sur le camion

- ⇒ Protégez la zone pour éviter un sur-accident : Balisez les lieux du sinistre / Faites éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ⇒ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

⇒ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

- ⇒ Rejoignez le bâtiment le plus proche

- ⇒ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

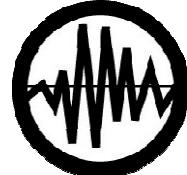
- ⇒ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations



Vent violent Orage

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.

- **En cas d'alerte orange**, des phénomènes dangereux sont prévus
- **En cas d'alerte rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus



Séisme

Depuis le 1^{er} mai 2011, la Vendée est en zone de sismicité 3 (modérée).

Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locataires de ce risque sur la commune.

AVANT

- ⇒ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ⇒ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ⇒ Rentrez les animaux
- ⇒ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ⇒ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ⇒ Débranchez les appareils électriques
- ⇒ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ⇒ N'intervenez pas sur les toitures
- ⇒ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ⇒ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ⇒ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ⇒ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

AVANT

- ⇒ Repérez les points de coupure du gaz/ eau/ électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ⇒ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ⇒ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ⇒ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

- ⇒ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ⇒ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ⇒ Ne prenez pas les ascenseurs
- ⇒ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ⇒ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ⇒ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ⇒ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR

La municipalité a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde qui planifie l'organisation communale permettant d'assurer l'information et la sauvegarde de la population en cas d'événement majeur (tempête, orage violent, accident avec de nombreuses victimes,...). Dans ce cadre la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population.

Sur la carte ci-dessous sont localisés ces lieux stratégiques dans le bourg de la commune.



ALERTE DE LA POPULATION

En cas d'événement majeur (alerte rouge de Météo-France pour une tempête ou des orages; un accident d'un camion transportant des matières dangereuses), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Un véhicule équipé d'une sonorisation fera le tour de la commune
- Des référents de quartiers ont été nommés pour faire du porte à porte
- Le site internet: <http://www.saint-mathurin.com>
- Affichage en Mairie
- Retentissement des cloches de l'Eglise